



N°19 – 22 juin 2017

Champagne-Ardenne

## Bulletin de Santé du Végétal

### Grandes Cultures

#### A RETENIR CETTE SEMAINE

##### **BETTERAVE** (page 2)

- **Croissance** : Limitée par le stress hydrique
- **Ravageurs** : Surveiller l'évolution de noctuelles ou de teignes

**REMARQUE** : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 19 au 21 juin sur 27 parcelles agriculteur de betteraves. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

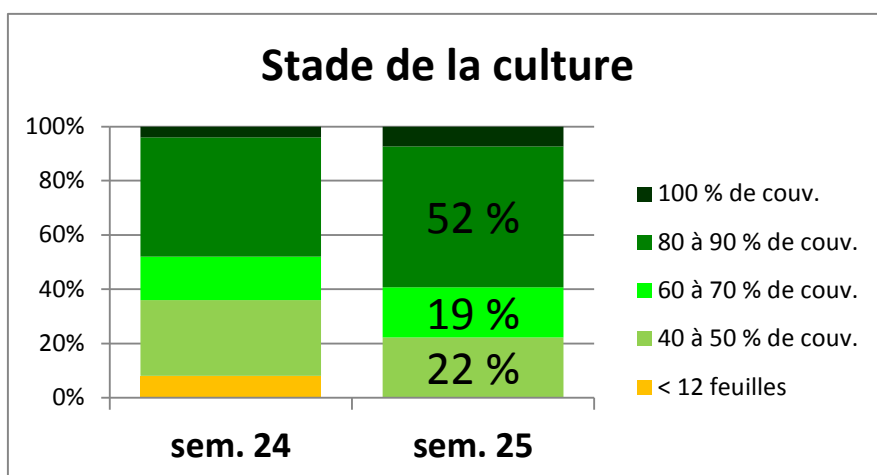
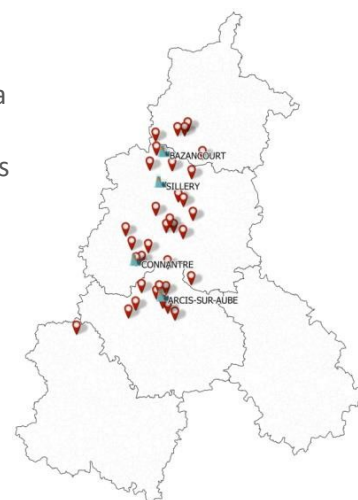


## BETTERAVE

### CROISSANCE DE LA CULTURE

Actuellement, les fortes températures et l'absence de pluviométrie limitent la croissance de la culture. Le feuillage flétri rapidement en début de matinée mais la fraîcheur nocturne permet une reprise d'activité. Certaines zones sèches restent plus marquées par ce stress hydrique.

- 60% des parcelles s'approchent d'une couverture intégrale
- 19% signalent un stade de 60 à 70 % de couverture
- 22% atteignent seulement la mi couverture



### RAVAGEURS

#### PUCERONS

- La présence de pucerons évolue avec 37% de parcelles concernées contre 30% la semaine dernière. Les taux d'infestation sont faibles variant de 1 à 18%.
- Des pucerons verts, vecteurs de la jaunisse, sont signalés sur 2 parcelles de la Marne : Thibie et Congy. La tour à succion de Lavannes recense aussi une augmentation des vols.

**Analyse de risque** : Le risque de développement de la jaunisse est moindre après la couverture du sol. Les nombreuses larves auxiliaires observées permettent aussi de réguler les infestations.

#### PÉGOMYIES

- Les parcelles de Saint Quentin sur Coole et Mailly le Camp déclarent 2% de plantes atteintes par des dégâts de pégomyies.

**Analyse de risque** : Les conditions climatiques actuelles ne sont pas favorables à ce parasite. A partir de la couverture de sol par la culture, le seuil de nuisibilité passe de 10 à 50% de plantes touchées.

## NOCTUELLES DÉFOLIATRICES

- Dans le réseau, leur apparition est en nette évolution avec 37% des parcelles présentant des morsures et/ou des déjections noirâtres, synonyme de leur activité.
- Pour la majorité des parcelles, les taux d'infestations varient de 4 à 40%.
- Deux parcelles de la Marne atteignent le seuil de nuisibilité de 50% de plantes touchées : Congy et Thibie.



**Analyse de risque** : Renforcer la surveillance car un climat chaud et sec est propice à leur développement.

## TEIGNES

- Cette semaine, de nouvelles parcelles, principalement localisées sur la moitié sud de la région, signalent quelques dégâts.
- Dans le réseau, 1 parcelle sur 5 présente aujourd'hui des symptômes de chenilles actives.
- L'intégralité des sites se situe encore sous le seuil de nuisibilité de 10% de plantes avec des dégâts frais.



Symptômes : Ces chenilles, très mobiles, d'environ 1 cm de long se développent dans le cœur de la betterave. On observe un noircissement des jeunes feuilles qui forment un amas pulvérulent. La présence de fils soyeux à la base des pétioles est aussi synonyme de leur activité.

Les morsures de teignes peuvent ralentir légèrement la croissance mais elles sont surtout une porte d'entrée pour le champignon rhizopus qui engendre des pourritures sur les racines de betteraves en période de canicule.

**Analyse de risque** : Les températures élevées et le stress hydrique sont très favorables à leur extension.  
**La surveillance est indispensable pour déterminer leur présence et leur importance.**



## Bulletin de Santé du Végétal

### Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>  
<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE  
D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES  
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis Institut du Végétal - Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de Champagne - CETA de Champagne - CETA de Marne Sud - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - NOVAGRAIN (SCA EfiGrain Sézanne - SCA La Champagne - Coligny) - EURL Verzeaux - TEREOS - FREDONCA - COMPAS - COMPAGRI - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture - VIVESCIA - LUZEAL - CAPDEA - SUNDESHY.

**Rédaction** : ITB, Arvalis Institut du Végétal, Terres Inovia, et la FREDON Champagne-Ardenne  
Relecture assurée par les Partenaires du Réseau, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

**Crédits photos** : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

**Coordination et renseignements** : Karim BENREDJEM, Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : [karim.benredjem@grandest.chambagri.fr](mailto:karim.benredjem@grandest.chambagri.fr)



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à [karim.benredjem@grandest.chambagri.fr](mailto:karim.benredjem@grandest.chambagri.fr)

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.